

བོད་མིའི་རྒྱལ་ཁབ་རྒྱལ་སྐྱོད་ལ་རྒྱལ་སྐྱོད་རྒྱུ་

En 1950 la Chine envahit le Tibet avec son cortège de destructions, tortures et emprisonnements. Depuis, elle tente d'anéantir l'identité tibétaine.

Plus d'un million de Tibétains ont disparu. En 1959, LHASA, la capitale, est occupée. Le Dalaï Lama, chef spirituel et temporel du Tibet, est contraint à l'exil. Il est suivi par de nombreux compatriotes. A sa demande, le gouvernement indien concède aux Tibétains des terres en friche principalement au LADAKH et dans le sud de l'Inde.

Plus de 120 000 Tibétains vivent aujourd'hui en exil en Inde et au Népal.

Aujourd'hui comme hier ils ont besoin de nous

L'association **Aide et Espoir pour le Monde Tibétain (A.E.M.T.)** a été créée le 18 juillet 2000 pour soutenir le peuple tibétain. C'est une association à but non lucratif (loi 1901) à vocation humanitaire.

Elle a pour but de sensibiliser l'opinion publique à la situation des Tibétains, de maintenir et faire connaître leur patrimoine culturel, d'apporter, grâce à des parrainages, un soutien moral et matériel aux Tibétains en exil en donnant aux jeunes les possibilités d'étudier, en venant en aide aux enfants handicapés et aux personnes âgées.

Plusieurs moyens d'action

Pour réaliser ces objectifs, l'A.E.M.T. met en oeuvre divers moyens d'action :

- information du public par tous supports écrits, audio et visuels,
- organisation de manifestations : conférences, projections,
- participation à des manifestations culturelles,
- présence à des brocantes et marchés de Noël,
- collecte de fonds.

Les fonds que l'Association rassemble à travers les parrainages, cotisations, dons, subventions ou les produits de ses diverses activités, sont gérés sous la responsabilité du Conseil d'Administration et de son Président.

L'A.E.M.T. soutient des projets qui lui sont proposés par ses responsables et correspondants tibétains.



Projets déjà réalisés en Inde du Nord

- électrification d'un bâtiment de l'école de BIR,
- soutien à la bibliothèque de l'école de GOPALPUR,
- achat de matériel spécialisé pour l'école d'enfants handicapés NGOENGA school à DEHRADUN,
- financement d'un hall communautaire pour les réfugiés du camp de CHUMUR (LADAKH),
- soutien régulier à la maison des personnes âgées de CHOGLAMSAR (LADAKH),
- aide à l'école professionnelle TCV (*Tibetan Children Village*) PATLIKHUL (contribution aux frais d'une exposition de peintures religieuses ; achat de matériel pour 4 couturières),
- participation à l'agrandissement d'un foyer médicalisé du TCV à CHANDIGARH,
- amélioration de la vie des enfants de nomades dans les écoles de SUMDHO et NYOMA (JHANGTANG),
- réalisation du plancher de l'école d'AGLING (LADAKH)
- financement d'un hall communautaire à J-VILLAGE à KOLLEGAL (Inde du Sud).
- participation à la reconstruction après les inondations d'août 2010 au LADAKH,
- acquisition d'un véhicule tout terrain pour l'école TCV de CHOGLAMSAR.

Projets en cours

- participation à l'acquisition d'une ambulance pour le service médical de l'école TCV de CHOGLAMSAR (LADAKH).

Le parrainage

En acceptant de parrainer un Tibétain, vous vous engagez à lui venir en aide pour :

- sa scolarité ou ses études supérieures,
- sa formation religieuse,
- ou sa fin de vie... selon votre choix.

Grâce au parrainage, il s'établira entre vous et votre filleul des liens à travers des échanges de correspondance, de photos, de dessins...

En cas d'arrêt de parrainage, l'A.E.M.T. cherchera un autre parrain pour prendre le relais.

Au moment de votre inscription, vous recevrez, avec un dépliant spécifique, un écrit (avec une photo) retraçant l'histoire, les conditions de vie du filleul que vous allez soutenir.

Outre le parrainage individuel, il existe d'autres formules comme :

- le parrainage partagé (2 parrains pour un filleul),
- le parrainage par une personne morale (ex. collectivité, municipalité).





Merci de participer à notre action

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎

📧

J'ai connu l'Association par

Je désire :

- adhérer à l'A.E.M.T. en versant une cotisation annuelle de 15 euros,
- faire un don de :
 - 30 €
 - 45 €
 - 75 €
 - autre montant :€
- recevoir une information sur les modalités de parrainage.

Voici, pour les adhérents, différentes propositions de parrainage individuel ou partagé (par mois) :

- | | | | |
|-----------------------------------|------|---|------|
| <input type="checkbox"/> enfant | 25 € | <input type="checkbox"/> personne âgée | 22 € |
| <input type="checkbox"/> étudiant | 30 € | <input type="checkbox"/> parrainage partagé | 15 € |
| <input type="checkbox"/> moine | 25 € | <input type="checkbox"/> parrainage collectif | 15 € |

Paiement

- par chèque à l'ordre de l'A.E.M.T.
- en espèces
- par virement bancaire à l'A.E.M.T.
BNP PARIBAS PARIS Lowendal (00150)
Compte : 30004 00150 00010021918 13
IBAN FR76 3000 4001 5000 0100 2191 813
BIC BNPAFRPPSU



L'association **Aide et Espoir pour le Monde Tibétain (A.E.M.T.)** vient en aide aux réfugiés tibétains en Inde.

Si vous désirez soutenir la cause tibétaine, vous avez avec l'A.E.M.T. la possibilité d'être actif à différents niveaux.



L'A.E.M.T. est une association à but non lucratif (loi 1901) reconnue d'intérêt général.

Siège social : 12 avenue Henri Dunant

02300 CHAUNY

☎ 03 23 52 23 64

☎ 03 23 39 36 19

📧 chauny@aemt.asso.fr

Site www.aemt.asso.fr

Association n° 002209099